

Le Tour du Lac



Bulletin municipal de
Ville de Lac-Saint-Joseph

Vol. 9, No 9 • Août-Septembre 2017

**SORTEZ VOS BATEAUX AVANT
LE 17 SEPTEMBRE 2017**



**TRAVAUX SUR LE CHEMIN THOMAS-MAHER FIN AOÛT,
DÉBUT SEPTEMBRE, page 2**

 **Instagram**

 **SUIVEZ-NOUS SUR
Facebook**



**PROCHAINES
ÉLECTIONS MUNICIPALES
5 novembre 2017, page 12**



Chers concitoyens, chères concitoyennes

L'été 2017 se fait attendre, passe inaperçu ; la température présage l'arrivée de l'automne, saison électorale municipale dans tout le Québec. C'est l'occasion d'une réflexion communautaire pour tous les citoyens en cette période pré-électorale. Aussi je vous invite à lire la chronique de la directrice générale et secrétaire du Conseil de ville qui est de par ses fonctions également présidente d'élection.

C'est la dernière parution du journal *Le Tour du Lac* avant la période des mises en candidature. Aussi la chronique de la directrice générale de la ville vous informera du fonctionnement du mécanisme électoral y compris de la procédure à suivre si vous désirez déposer votre formulaire de mise en candidature .

Je tiens à vous informer qu'outre les décisions arrêtées par le Conseil de ville, soit la réfection du chemin Thomas-Maher et l'emplacement du futur Hôtel de ville, aucune dépense autre que pour les affaires courantes de la ville ne seront engagées avant la formation du nouveau Conseil de ville. Le coût de réfection de la route est déjà prévu au budget de la ville pour 2017. Quant à l'emplacement pour le futur Hôtel de ville, il ne s'agit que de localiser le site et aucune dépense afférente ne sera engagée.

Lors d'une séance plénière (**comité de gestion**) du Conseil de ville à laquelle tous les membres étaient présents, en préparation de la séance régulière du Conseil de ville prévue le 21 août prochain, il a été convenu que le nouvel Hôtel de ville sera construit pour des raisons d'accessibilité, de commodité, de sécurité et de conservation des espaces, à proximité du chemin Thomas-Maher. L'emplacement précis vous sera révélé par le nouveau Conseil de ville lors de la séance de novembre 2017.

Vous pouvez consulter la chronique de votre conseiller de district eu égard au dossier qui lui est confié pour suivre la progression des actions de la ville.

Tel qu'annoncé précédemment, une réfection importante de la route débutera à la fin août /début septembre et suite aux démarches de Ville de Lac Saint Joseph, la ville de Fossambault-sur-le-Lac entreprendra elle aussi, à compter du 7 août 2017, des réparations majeures pour corriger la situation cahoteuse du boulevard Fossambault, entre le pont de la Rivière- aux-Pins et le début du chemin Maher. Merci à la ville de Fossambault pour son attention à l'égard de nos citoyens. Nous avons fait la même demande à la Ville de Sainte Catherine en suggérant de jumeler l'exécution des travaux à ceux de notre ville prévus fin août/début septembre. Nous sommes en attente d'une réponse incessante.

La construction de la caserne satellite d'incendie est toujours prévue pour l'automne; le dossier a été retardé par la grève des avocats et notaires du gouvernement.

Lors du dernier conseil de ville, une citoyenne a proposé que la Ville réviser et change la version papier de notre journal *Le Tour du Lac* pour une parution en version numérique seulement et ce pour des fins écologiques et d'économie durable. Une réflexion sérieuse s'impose avant d'apporter quelques changements. Il nous faut étudier la balance des inconvénients pour l'ensemble des contribuables soit :

- Au point de vue financier nos commanditaires couvrent 60% des frais de confection du journal et de sa parution. Un changement numérique diluerait-il leur visibilité et leur intérêt ?
- La parution en version papier outre son contenu, projette à la Une, l'image de notre ville et assure son identité;
- À la une de nos 6 parutions version papier vous avez la caractérisation des sites de notre ville alors que le gouvernement provincial recommande aux villes de procéder à l'analyse de ses paysages pour mettre en valeur leur région ;
- Tous n'ont pas l'électronique et l'internet au lac et toutes les adresses courriel ne sont pas disponibles ;

Qu'en pensez vous ? La version numérique doit-elle remplacer la version papier ? La version électronique est simultanément mise sur le site Web de la ville ; faites-nous connaître vos commentaires par courriel dont vous avez le détail sur le site Web de la ville.

Je vous rappelle qu'il est important de sortir vos bateaux au plus tard **le dimanche 17 septembre 2017**, alors que la Gestion du domaine hydrique de l'État (MDDEP) procédera à la baisse du niveau de l'eau afin de permettre la fraie des poissons et ce jusqu'au 31 octobre 2017. Je vous invite donc à sortir vos bateaux puisqu'après le 17 septembre vous ne pourrez avoir accès à la rampe de mise à l'eau du Club Nautique St-Louis.

En terminant, je vous signale que malgré une somme de travail colossale, l'administration de la ville se porte bien. Il faut comprendre que nous n'avons que deux employées à plein temps et une à temps partiel qui doivent répondre à toutes vos demandes et qu'elles s'efforcent d'y donner suite dans les meilleurs délais. Notre personnel est compétent et dévoué et il n'est pas nécessaire de leur faire subir vos frustrations en les invectivant de commentaires désobligeants.

Toutes vos demandes sont importantes mais il nous faut parfois faire des recherches et des vérifications pour y répondre adéquatement. De plus, si votre demande n'est pas accompagnée de toutes les pièces justificatives nécessaires, nous ne pouvons y répondre.

Nous nous efforçons d'améliorer la communication avec nos contribuables; vous êtes nos clients et votre opinion est importante pour la communauté. Toutefois, sachez nous la communiquer avec courtoisie et patience pour assurer un dialogue constructif et respectueux

Bonne réflexion

Michel Croteau, Maire



CONSTRUCTIONS BEAUBOIS
Licence RBQ : 1695-6450-38

CONSTRUCTION ET RÉNOVATION RÉSIDENNELLE

**Artisan de votre bonheur
depuis plus de 38 ans!**

✓ Vaste expérience ✓ Travaux garantis ✓ Service incomparable ✓ Professionalisme reconnu ✓ Réalisations de qualité

NOBILIS LAURÉAT 2015

constructionsbeaubois.com **418 871-8884**

JOURNAL LE TOUR DU LAC



Assemblée générale du Club Nautique St-Louis le mercredi, 16 août 2017 à 19 :00

Bonjour Chers Citoyens et citoyennes,

L'été est déjà bien entamé au Club. À ce jour plus de cent (100) enfants se sont inscrits et ce malgré une température moins clémente que l'année dernière.

Un bilan exhaustif vous sera présenté dans le prochain numéro du journal mais déjà nous pouvons observer que l'ensemble des activités semble très apprécié des jeunes. Il est encore possible d'inscrire votre enfant à la semaine ou à la journée en communiquant directement avec le Club.

6 à 8

Les 6 à 8 du vendredi soir se continuent jusqu'au 11 août. C'est une belle façon de commencer la fin de semaine sans avoir à préparer de repas ... Parents et amis sont toujours les bienvenus. Pour bien terminer la saison, le 11 août la chanteuse Carole Normand accompagnée de ses musiciens seront présents pour nous faire danser au son des belles années disco et d'aujourd'hui.

Assemblée Annuelle au Club nautique St-Louis

L'assemblée annuelle du Club Nautique aura lieu au Club le mercredi 16 août prochain à 19 h00. Cette réunion est importante car elle permet d'élire les membres du Conseil d'administration (joignez-vous à notre équipe), de présenter le bilan de l'été, les états financiers et d'échanger sur tout sujet vous préoccupant.

Le Club nautique, notre centre communautaire c'est l'affaire de tous! Le conseil d'administration a la volonté d'améliorer de façon continue les différentes activités qui vous sont offertes et en ce sens nous avons besoin de vos commentaires et vos suggestions.

Nous vous attendons en grand nombre!

Diane Guérard, Conseillère district no 3
Responsable des loisirs
d.guerard@hotmail.com



Alain Coulombe
Huissier de justice
Président

800, boul. des Capucins
Québec (Québec) G1J 3R8
www.gschuis.com

Tél.: 418 648-1717
Télec.: 418 522-9911
1 800 463-6267
acoulombe@gschuis.com



Depuis 1964

Évaluation et fiscalité municipale | Analyse immobilière
Solutions technologiques | Géomatique

1265, boulevard Charest Ouest, bureau 1200, Québec (Qc) G1N 2C9
T 418.628.6019 F 418.628.5200
www.groupealtus.com



Dernier 6 à 8
le vendredi 11 août 2017



***CAROLE NORMAND
ET SES MUSICIENS
FERONT L'ANIMATION.
VENEZ EN GRAND NOMBRE
C'EST GRATUIT!***



BILAN SEMESTRIEL DE LA VILLE



Chers concitoyens et concitoyennes

Dans le cadre de cette chronique, j'aimerais faire le point sur l'état de nos finances municipales ainsi que sur les sommes ayant été dépensés à ce jour concernant le fameux projet de complexe multifonctionnelle et communautaire pour lequel le conseil municipal a décidé récemment d'abandonner suite aux résultats du registre tenu le 7 juillet dernier.

Bien que le "défunt" projet de complexe communautaire ait engendré depuis le début de 2017 des déboursés de l'ordre de 85 000 \$ au titre d'honoraires professionnels et de génie, je tiens à mentionner que les finances de la municipalité restent sous contrôle. En effet, malgré l'item précédent, le niveau des dépenses a atteint à peine 644 109 \$ au cours des six premiers mois de l'année, soit en légère baisse en regard des six premiers mois de l'an passé.

Au moment d'écrire ces lignes, je reste donc relativement confiant que notre budget annuel de 1 425 000\$ pour l'année 2017 sera grosso modo respecté et ... une fois de plus en équilibre budgétaire.

Évidemment, certaines inconnues subsistent et cela surtout du côté des recettes. À titre d'exemple, nous avons enregistré au titre des droits de mutation immobilière des recettes d'à peine 32 500\$ comparativement à quelque 49 000\$ à pareille date l'an dernier. Toutefois, nous sommes informés que certaines transactions se concrétiseront bientôt, ce qui augmentera les droits de mutation. Il importe de mentionner que nous avons inscrit au budget 2017 un montant annuel similaire à l'an dernier, soit 100k.

Rappelons que la situation financière de notre Ville est enviée par plusieurs autres localités avec son taux général de taxation foncière d'à peine 0,33 \$ cents et son faible niveau d'endettement relatif à son rôle d'évaluation municipale de quelque 325 millions \$. Qui plus est, la Ville du Lac St-Joseph dispose d'une marge de crédit inutilisée de 100k et détient des dépôts à terme de 200k.

En terminant, mentionnons que l'actuel (et/ou futur) conseil municipal devra rapidement présenter au Ministère des affaires municipales un projet alternatif pour toucher la subvention gouvernementale de 481k au chapitre des infrastructures. Pour ma part, je suis confiant qu'une partie des honoraires professionnels déboursés à ce jour pourra être récupérée (et/ou amortie) dans le cadre d'un projet de construction de bâtiment administratif uniquement.

Espérons que ces quelques informations auront apporté un éclairage sur l'état des finances de notre belle Ville!

Je vous souhaite à tous une bonne fin d'été et de vacances!

Clément Gignac, conseiller district no 6.

C'est l'heure du

Bilan



Nicolas Gosselin 
Arboriculteur et élagueur diplômé

- Élagage et émondage
- Abattage
- Taille de haie
- Fertilisation

tél.: 418-875-0176
cell.: 418-559-5690

Estimation gratuite



BOUÉES JAUNES « LA PASSE »

Chers concitoyens,

Vous avez sûrement remarqué cet été la présence de bouées jaunes (2) situées à l'entrée et à la sortie de « La Passe ».

Cette nouvelle signalisation est là pour indiquer une zone écosensible requérant une navigation lente car ce passage est à la fois étroit (de 400 à 500 mètres) et peu profond. À cet effet, plusieurs résidents signaleraient la perte partielle ou totale de leur plage tandis que d'autres souligneraient la présence d'érosion de leurs terrains.

Je vous rappelle que tout autour du lac, le premier 100 mètres est réservé exclusivement à la baignade et aux activités non motorisées (kayak, pédalo etc.). Ainsi les embarcations motorisées circulant dans cette zone doivent respecter la limite de vitesse de 10 km/heure, à défaut de quoi la Sûreté du Québec est autorisée à vous émettre une contravention. Ce règlement adopté par les trois (3) villes riveraines est toujours en vigueur.

J'ai été à même de constater une amélioration marquée de la pratique du surf et du wake à 300 mètres des rives. Merci à tous de votre collaboration en respectant la signalisation des bouées oranges.

Dites-vous bien que ce ne sont pas les six personnes siégeant au Comité en environnement qui vont sauver le lac. La protection du lac, c'est l'affaire de tous. La valeur de vos propriétés en dépend.

Bonne fin de saison estivale!

Claude Lessard, conseiller, responsable de l'environnement.



ÉVITEZ LA PROPAGATION DE L'AGRILE DU FRÊNE

N'abattez pas de frêne
sans connaître son état de santé

Communiquez avec votre
municipalité pour plus d'informations.

Ensemble,
veillons à protéger
NOS MILIEUX DE VIE

Communauté
métropolitaine
de Québec

Votre nouvelle façon de voir le monde



La carte **Odyssee**^{MD}
World Elite
Mastercard

- Jusqu'à 2% de **BONIDOLLARS**^{MD} sur vos achats courants¹
- Assurance voyage de 60 jours²

Détails à
desjardins.com/OdysseeWorldElite



Desjardins
Caisse populaire de
Saint-Raymond-Sainte-Catherine

418 337-2218 418 875-2744

Mastercard et World Elite sont des marques déposées et le concept de cercles est une marque de commerce de Mastercard International Incorporated. ^{MD} Odyssee et BONIDOLLARS sont des marques déposées de la Fédération des caisses Desjardins du Québec. 1. Certaines conditions s'appliquent. 2. Certaines conditions et restrictions s'appliquent. Les projections d'assurance sont souscrites auprès de Desjardins Sécurité Financière, compagnie d'assurance vie. Les informations contenues dans cette publicité sont présentées à titre explicatif seulement. Pour plus de détails, veuillez consulter les contrats d'assurance disponibles à desjardins.com/OdysseeWorldElite.



LE COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME ET LES DÉROGATIONS MINEURES

Chers citoyens, chères citoyennes,

En réponse à certaines questions sur la nécessité pour Ville de Lac-Saint-Joseph d'avoir un Comité consultatif d'urbanisme vu la faible population, je me permets de vous signaler quelques recommandations ministérielles.

En vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU)*, les municipalités ont le pouvoir de se doter d'un comité consultatif d'urbanisme (CCU). Par ce moyen, le législateur a voulu permettre aux municipalités d'accroître la participation des citoyens non élus à l'établissement des décisions pouvant avoir un effet sur leur cadre de vie et sur la qualité même de leur milieu.

Le CCU est donc composé d'un membre du conseil municipal et de six citoyens non élus et son objectif premier ou son mandat principal est de fournir des recommandations au conseil municipal sur les sujets se rapportant à l'aménagement du territoire et à l'urbanisme. Le CCU dispose d'un statut particulier et d'une importance spéciale que lui confère d'ailleurs spécifiquement la Loi. Parce qu'il contribue activement à l'aménagement du territoire et qu'il veille à sensibiliser le conseil municipal et les citoyens aux nombreux sujets qui ont trait à l'urbanisme et à la qualité de vie, le CCU constitue un atout majeur pour une municipalité: il représente un acteur engagé.

Le CCU dispose donc de pouvoirs privilégiés pour faire des recommandations au conseil municipal en matière d'aménagement du territoire, dans le cadre de l'application des règlements en vigueur dans sa municipalité. À ce titre, il joue un rôle d'intermédiaire de premier plan entre le citoyen et le conseil municipal.

Le CCU gère également les demandes de dérogations mineures pour lesquelles le législateur a soumis une série de conditions dont je vous relate les principales:

- La dérogation ne peut porter que sur les dispositions des règlements de zonage et de lotissement énumérées au règlement sur les dérogations mineures, autres que celles qui sont relatives à l'usage et à la densité d'occupation du sol;
- Elle doit respecter les objectifs du plan d'urbanisme;
- La dérogation doit être mineure et ne doit pas porter atteinte à la jouissance, par les propriétaires des immeubles voisins, de leur droit de propriété;
- L'application du règlement de zonage ou de lotissement doit causer un préjudice sérieux à la personne qui la demande;
- Lorsque la dérogation est demandée à l'égard de travaux en cours ou déjà exécutés, ils doivent avoir fait l'objet d'un permis de construction et avoir été effectués de bonne foi.

En terminant, je vous rappelle l'importance de présenter vos demandes accompagnées de tous les documents requis afin d'éviter des délais de présentation et de recommandation au CCU puisque ces demandes doivent faire l'objet d'une publication dans les journaux au moins quinze jours avant le dépôt au conseil municipal.

Claude Tessier, Président du Comité consultatif d'urbanisme



Mot de la Directrice Générale

ÉLECTIONS MUNICIPALES



Mesdames, Messieurs,

Nous voici rendus à la période de la rentrée scolaire, de la fin des vacances et du retour au travail nous indiquant que l'été tire à sa fin.

C'est également le temps de préparer les élections municipales qui auront lieu à l'automne dans toutes les municipalités québécoises, le 5 novembre 2017.

Tous les postes seront en élection, soit celui du Maire et des six conseillers. Si vous désirez déposer votre candidature, vous devrez le faire **entre le 22 septembre et le 6 octobre 2017 à 16h30**.

Je vous rappelle que vous devez déposer votre formulaire de mise en candidature accompagnée de toutes les pièces justificatives **auprès de la Présidente d'élection, en l'occurrence moi-même**. Je vous demanderais de vérifier ma présence au bureau avant de vous y rendre et ce afin de vous éviter un déplacement inutile puisque les autres employées ne pourront accepter votre mise en candidature.

Vous pourrez dès le 15 août prochain, obtenir la pochette d'information ainsi que les formulaires au bureau de la Ville.

Je vous rappelle ci-dessous les dates importantes relativement aux prochaines élections:



22 septembre 2017	Premier jour pour recevoir une déclaration de candidature.
1er octobre 2017	Dernier jour pour les propriétaires uniques et les occupants uniques pour transmettre à la municipalité une demande écrite d'inscription sur la liste électorale avant son dépôt. Dernier jour pour les copropriétaires et les cooccupants, pour transmettre à la municipalité une procuration afin de désigner une personne à être inscrite sur la liste électorale avant son dépôt. Dernier jour pour les copropriétaires et les cooccupants, pour transmettre à la municipalité une procuration afin de désigner une personne à être inscrite sur la liste électorale avant son dépôt.
6 octobre 2017	Dernier jour pour la confection de la liste électorale et dépôt de celle-ci au DGE. Dernier jour pour recevoir une déclaration de candidature. Proclamation des candidats élus sans opposition..
Dimanche, 29 octobre 2017	Jour du vote par anticipation (de 12h00 à 20h00) à l'Auberge Duchesnay.
Dimanche, 5 novembre 2017	Jour du scrutin (de 10h00 à 20h00) à l'Auberge Duchesnay. Recensement des votes.

Vous recevrez également au cours du mois d'août un avis vous indiquant si vous êtes ou non inscrit sur la liste électorale. Si vous ne l'êtes pas, il est important de vous inscrire à défaut de quoi vous ne pourrez voter aux prochaines élections.

Je vous remercie de votre collaboration et vous souhaite à tous une bonne rentrée!

Virginie Viriers, Directrice générale



www.popoteetmultiservices.org



Rassemblement IGA des Sources – Présents sur la photo : Alain Turcotte, bénévole, Anita Lapenna, bénévole, Claude Deslauriers, bénévole, Josée Lampron, bénévole, Harold Sohier, président de l'organisme, Hélène Thibault, conseillère Fossambault-sur-le-Lac, Jean Laliberté, maire de Fossambault-sur-le-Lac, Jacques Proulx, président Caisse Desjardins St-Raymond-Ste-Catherine, Gilles Dubeau, bénévole, Michel Croteau, maire Lac St-Joseph, Cyrille Thibault, bénévole, Nathalie Laprade, conseillère Ste-Catherine, Paul Guy Boucher, secrétaire de l'organisme et chef de secteur, Yves Grenier, conseiller Ste-Catherine, Michel Martin, attaché politique – absent sur la photo : Pierre Dolbec, maire de Ste-Catherine

La mission de Popote et Multi-Services est de maintenir les personnes âgées, en perte d'autonomie ou en convalescence dans leur milieu de vie.

Le Regroupement des popotes roulantes a organisé pour une douzième édition la semaine québécoise des popotes roulantes sous le thème « **Alimenter le maintien à domicile, un repas à la fois** »

Dans le cadre de cette semaine, Popote et Multi-Services a souhaité souligner le travail des bénévoles qui oeuvrent à améliorer la qualité de vie et le mieux être de leurs concitoyens et de sensibiliser la communauté aux divers avantages des services alimentaires.

Pour les secteurs de **Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, Fossambault-sur-le-Lac et Lac-Saint-Joseph**, nous remercions Monsieur Paul Guy Boucher, secrétaire et bénévole de l'organisme pour sa précieuse collaboration pendant la semaine des popotes roulantes. Merci aux participants Monsieur Pierre Dolbec, maire de Ste-Catherine, Madame Natalie Laprade, conseillère de Ste-Catherine, Messieurs Yves Grenier, conseiller et Pierre Hallé, conseillers de Fossambault-sur-le-Lac et Monsieur Michel Croteau, maire de Lac-Saint-Joseph qui ont été accompagnés par Madame Francine Grondines, ainsi que Messieurs Claude Deslauriers et Cyrille Thibault.

MERCI À TOUS NOS BÉNÉVOLES!

ENTRETIEN **J.P.** BOUCHER INC.



- NETTOYAGE PRINTANIER
- TONTE DE PELOUSE
- RAMASSAGE DE FEUILLES
- TRAVAUX DIVERS



entretieboucher@hotmail.com

418-875-2195

Au Lac-Saint-Joseph, votre garantie de satisfaction!



Venez danser le **ZUMBA** avec Jacinthe Lacroix, formée au *Studio de danse Mirage*.

524 Ch. Thomas-Maher
Lac St-Joseph
418-456-3491
jacinthelacroix@me.com

Le **ZUMBA** est un programme d'entraînement physique combinant des éléments d'AÉROBIE et de DANSES LATINES, le tout sur de la MUSIQUE DU MONDE.

****NOUVEAU****

Ajout de 30 minutes d'EXERCICES DE MUSCULATION pour les intéressé(es)

ZUMBA À LA PLAGE
par beau temps!



NOUVEL HORAIRE**

Les Lundi, Mercredi et Vendredi
Coût : 10\$/ séance par personne
9h30 à 11h00

Apportez vos espadrilles, vos poids et votre tapis!

ON VOUS ATTEND!!



Alarme

 **Logitech plus**



ÉVITEZ UN DÉGÂT D'EAU EN VOTRE ABSENCE

Vous offre gratuitement l'arrêt de votre pompe de puits sur armement de votre système d'alarme en se reliant à votre système déjà existant. (Aucuns frais d'activation, de programmation et de déplacement)

Reliez-vous au plus gros central au Canada (Québec, Montréal, Toronto, Ottawa, Vancouver) pour 14.95\$/mois taxes en sus.

Électricien en sus

**Pour information
418-658-5756**



Conseiller
District #2

Mot de Jacques Tessier

PLUS ÇA CHANGE, PLUS C'EST PAREIL!

Encore une fois, il est très difficile de garder les aires aménagées pour la cueillette des déchets, toujours propres. Comme vous pouvez le constater, on y retrouve de tout le lundi matin et ce n'est ramassé que le mercredi. Nous avons bien tenté de faire changer la journée des cueillettes, mais nous ne sommes pas les seuls à avoir de telles installations et on ne peut changer de journée.



Nous vous demandons encore une fois votre collaboration. Si les bacs sont remplis à pleine capacité, ne laissez pas vos sacs et vos objets par terre à côté, rappez-les chez-vous ou dans vos bacs en ville si vous y retournez. C'est l'été et les animaux de la forêt rôdent et sont attirés par la nourriture laissée par terre alors ils déchirent les sacs et répandent tout par terre et sur la route.

Soyez vigilants! Ce n'est agréable pour personne de voir les entrées de la ville dans un tel état et encore moins pour la personne qui doit aller y faire le ménage!

Pensez-y, c'est une question de civisme!

Jacques Tessier, conseiller district no 2.



COMMENT PROTÉGER NOTRE ENVIRONNEMENT ? INCROYABLE MAIS VRAI.

C'est à Donnacona, mais si vous avez connaissance de tels gestes, prenez les coupables en photos et communiquez avec nous. Il ne faut pas en venir là tout de même!!!!



QUI POURRAIT CROIRE QUE ÇA ARRIVE CHEZ-NOUS ?



Et bien oui, ce lundi matin 31 juillet 2017, on se serait cru au dépotoir. Les deux entrées de la Ville étaient complètement envahies par des sacs à déchets et monstres. Quelqu'un a même eu l'audace de sortir les sacs d'un bac semi-enfoui pour y introduire un garage de toile. Il aurait été moins dommageable de laisser le garage de toile à l'extérieur et les sacs de déchets à l'intérieur puisque lundi soir, les animaux sauvages avaient éventrés tous les sacs et il y avait des déchets partout.

Les mouffettes, marmottes, rats laveurs et autres animaux de la faune sont parfois dérangeants. En fait, s'ils décident de s'établir sur notre territoire, c'est que nous leur fournissons de la nourriture intéressante (poubelles) ou des abris sécuritaires (cabanons, dessous de galeries, greniers). Ils peuvent donc causer certains dommages aux propriétés.

Au cours de sa prochaine réunion régulière, le conseil municipal s'interrogera sur les différentes options à être envisagées y compris le retrait pur et simple des présents bacs d'enfouissement d'autant plus que ceux-ci sont situés aux deux points d'entrée de la Ville.

C'est une question d'éducation et de civisme. Il fait beau, il fait chaud, les odeurs attirent les animaux de la forêt. Avant de laisser vos sacs à côté des bacs, pensez un peu à ceux qui iront les ramasser. Il nous semble que le gros bon sens devrait primer; quand les bacs sont pleins, on ramène nos sacs. On recommence à voir rôder des ours et des rats laveurs, il ne faut pas les nourrir sinon vous les retrouverez dans votre cour.

L'évaluation foncière

Le service de l'évaluation foncière de la MRC de La Jacques-Cartier est chargé de réaliser toutes activités en lien avec la production et la tenue à jour des rôles d'évaluation foncière de ses municipalités et de son TNO du Lac-Croche. L'évaluation foncière indique la valeur de la propriété sur la base de sa valeur réelle ou marchande.

Bien que la MRC de La Jacques-Cartier soit responsable d'établir l'évaluation foncière, il importe de rappeler que ce sont les municipalités qui sont responsables de la taxation.

Vous pouvez consulter en ligne sur le site SIGALE les évaluations des propriétés. Toutes les explications pour vous y rendre vous sont données sur la page suivante.

Pour toute demande de révision du rôle d'évaluation foncière, veuillez utiliser le [formulaire prévu à cet effet](#). Des copies papier sont aussi disponibles aux bureaux de la MRC de La Jacques-Cartier au 60, rue Saint-Patrick, Shannon.

Information

Pascale Hamel
Coordonnatrice aux finances
(418) 844-2160, poste 248
phamel@mrc.lajacquescartier.qc.ca

Pour un décor "WoW"



Jenny Maguire

Désigner- Objets décoratifs - Papier Peint

Décoration personnalisée

Rénovation-Construction neuve

418-387-9728

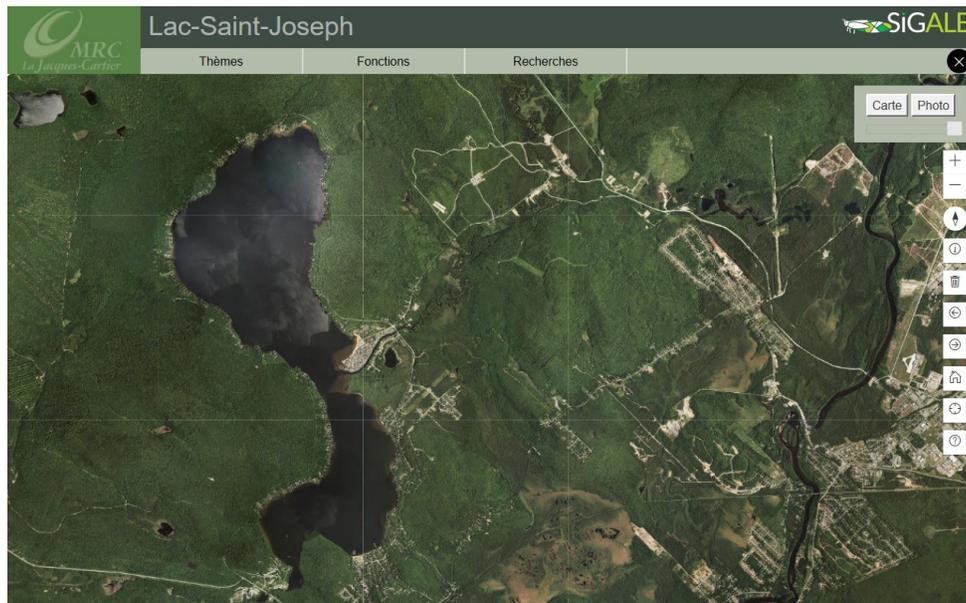
jennymaguire13@icloud.com

Deux Thomas Maher Lac St-joseph

SiG**A**LE

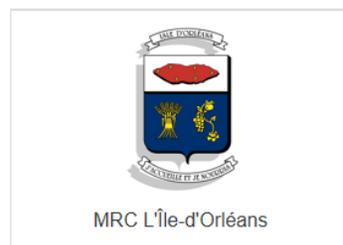
Le mode d'emploi du portail est maintenant disponible sur notre site Internet.

<http://villelacstjoseph.com>



Bienvenue sur le portail de SIGALE.

Veuillez sélectionner la municipalité régionale de comté désirée (MRC).



Vaste salle de montre



PRINCECRAFT
DOMINEZ L'EAU



DÉTAILLANT MERCURY **MERCURY**

Pièces et accessoires Mercury
disponibles sur place

0117070617



DION
MOTO
ST-RAYMOND

www.dionmoto.com

840, Côte Joyeuse, Saint-Raymond

418 337-2776 • 1 877 337-8666

Bateau Concept



SERVICE 7 JOURS SUR 7

RÉPARATION DE BATEAUX
TRANSPORT À TRAVERS LE QUÉBEC
MAINTENANCE & ENTREPOSAGE
EMBALLAGE DE TOUTE SORTE

Luc Parent (418) 572-0545

Plus de 30 ans d'expérience
luc@bateauconcept.com

www.bateauconcept.com



Notre expérience est un gage de qualité!

FINITION MARINE
ET PLUS INC.



Réparation d'embarcations de plaisance
et tout autres produits de fibre de verre

- ✓ Réparation
- ✓ Entretien
- ✓ Fibre de verre
- ✓ Gelcoat

418-262-2285

Johanne Dorion - info@finitionmarine.ca
finitionmarine.ca



Votre aménagement doit refléter votre personnalité.

Consultation à domicile • Plan d'aménagement
Suivi et gestion de projet • Design d'éclairage

PLUS DE 10 ANS D'EXPÉRIENCE



DESIGN
D'AMÉNAGEMENT
D'EXCEPTION

Marie-Julie Hamel
418 951-3944
info@acaciadesign.ca
www.acaciadesign.ca



Alain Racine, entrepreneur
Tél. : **418.872.5111** • Cell. : 581.307.5771
racine1340@hotmail.com

APCHQ
R.B.Q. : 5697-8836-01

- Finition intérieure et extérieure ▪
- Construction et rénovation ▪
- Salle de bain et cuisine ▪
- Finition de sous-sol ▪
- Garage et remise ▪
- Portes et fenêtres ▪
- Patio ▪

Notre fierté est dans votre entière satisfaction

États financiers | Fiscalité | Comptabilité

1065, route de l'Église
Québec (Québec) G1V 3W1

418 686-4299 | 1 888 596-4299 | Téléc.: 418 686-4298
bfa@qc.aira.com | beaudetfontaine.com

**bf Beudet
Fontaine CPA s.a.**

Société de comptables professionnels agréés
et services fiscaux

Michel Fontaine
M. Fisc., CPA auditeur, CGA



En vélo comme en auto, prêchez par l'exemple; adoptez un comportement irréprochable et inspirez le respect de tous les usagers de la route!

PRENEZ CONNAISSANCE DU CODE DE VIE



CODE DE VIE DU CYCLISTE SPORTIF

1. Soyez visible.

De jour comme de nuit, assurez-vous d'être bien vu (phares, feux, réflecteurs, vêtements ou accessoires avec bandes réfléchissantes). Utilisez des lumières amovibles pour vos sorties les jours sombres ou en fin de journée.

2. Roulez à droite et gardez votre trajectoire.

Un comportement prévisible et respectueux des règles de circulation permet aux automobilistes d'adapter leur conduite et de mieux prévoir leur dépassement au besoin.

3. Respectez les feux rouges et les arrêts obligatoires.

On ne le dira jamais assez : les feux et les arrêts sont pour tous les usagers de la route. Ceci est d'autant plus pertinent quand on sait que depuis 2008, trois collisions sur quatre impliquant des cyclistes et ayant causé des victimes ont eu lieu à une intersection ou à proximité.

4. Roulez en petits groupes.

En sortie, plus vous êtes nombreux, plus il devient difficile de gérer les imprévus. Privilégiez les sorties avec des cyclistes roulant à une vitesse similaire afin de créer de petits groupes homogènes.

5. Privilégiez l'accotement.

Dans les faits, 90 % des collisions surviennent dans les voies de circulation. Lorsque c'est possible, optez pour l'accotement. Vous y serez plus en sécurité.

CONSEILS POUR L'AUTOMOBILISTE

1. Soyez vigilant.

Les cyclistes ont droit au même titre que tous les usagers de la route de rouler sur la chaussée. Ils ne sont pas obligés d'utiliser les pistes cyclables ou l'accotement. Restez à l'affût : plusieurs roulent sur les routes secondaires ou numérotées!

2. Signalez vos intentions.

En tout temps, utilisez vos clignotants lorsque vous faites un virage. Les cyclistes pourront adapter leur trajectoire en fonction de vos manœuvres.

3. Évitez d'utiliser le klaxon pour signaler votre présence.

L'effet de surprise peut faire sursauter le cycliste et entraîner une manœuvre dangereuse.

4. Partagez la chaussée.

Dans les faits, 90 % des collisions surviennent dans les voies de circulation. Les cyclistes privilégient l'accotement lorsque c'est possible, mais il arrive qu'il soit en mauvais état ou jonché de débris.

5. Effectuez des dépassements sécuritaires.

À l'approche d'un cycliste, ralentissez et donnez-lui de l'espace lors de votre manœuvre de dépassement. Le Code de la sécurité routière vous interdit de dépasser un cycliste dans la même voie si l'espace est insuffisant et prévoit que vous pouvez franchir une ligne simple ou double continue pour effectuer un dépassement sécuritaire.



RRGMRP

Régie régionale de gestion des
matières résiduelles de Portneuf

laregieverte.ca

Consigne pour votre visite à un écocentre

Trier les matières à l'avance

- ✓ Facilite le déchargement dans les bons compartiments
- ✓ Améliore la circulation
- ✓ Diminue le temps sur les lieux

Profitez davantage
de votre journée!



Visitez
laregieverte.ca

Régie régionale de gestion des
matières résiduelles de Portneuf



Michel D'Amours
Courtier immobilier
Cell. : 418 265-8383

 **RE/MAX 1^{er} CHOIX** (2003)
AGENCE IMMOBILIÈRE
FRANCHISÉ INDÉPENDANT ET AUTONOME
DE RE/MAX QUÉBEC INC.

325, rue Marais, Bureau 250
Québec QC G1M 3R3

Bur.: 418 683-9300 • Fax: 418 687-3629



TREMBLAY BOIS MIGNAULT LEMAY

S.E.N.C.R.L.

André Lemay

Avocat

Groupe Municipal • Environnement • Expropriation

Iberville Un, bureau 200, 1195, av. Lavigerie,
Québec, QC G1V 4N3

Téléphone: 418-658-9966 • Télécopieur: 418-656-6766
alemay@tremblaybois.qc.ca - www.tremblaybois.qc.ca

Petites annonces

TROUSSEAU DE CLÉS RETROUVÉ

Un trousseau de clés avec un porte-clés de Harley-Davidson a été retrouvé sur le chemin Thomas-Maher.

Vous pouvez en prendre possession au bureau de la Ville.

Chalet à vendre ou louer au Lac St-Joseph

Magnifique propriété, directement sur le Lac St-Joseph. Vue panoramique à couper le souffle avec couchers de soleil, terrain très privé, entouré de magnifiques pins centenaires, toit cathédral avec mezzanine, majestueux foyer, 3 chambres et 2 salles de bains.

Pour location estivale ou à long terme.

Information : Julie Cantin 418 265-0205 ou juliecantin@oricom.ca

UN PÉDALO BLEU PÂLE ET JAUNE S'EST DÉTACHÉ D'UN QUAI, S'IL VOUS L'AVEZ TROUVÉ, S.V.P. TÉLÉPHONEZ AU BUREAU DE LA VILLE ET NOUS AVISERONS LE PROPRIÉTAIRE

Télévision
Internet
Téléphonie

418-875-1118

www.coopscsf.com

130, rue Désiré-Juneau,
Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier



Le départ d'un pionnier du lac St-Joseph

Paul Doré est arrivé au Lac St-Joseph en 1939, alors qu'il n'avait que 18 ans et a acheté un terrain sur la rive ouest du lac, dans la Ville de Lac-St-Joseph, incorporée 3 ans plus tôt par Gérald Coote et Thomas Maher. À cette époque, il y avait à peine plus d'une dizaine de résidents le long des dix kilomètres de chemin qui longeait alors la rive ouest du lac. Un peu plus tard, il cède le terrain et le petit chalet de 12 pieds par 12 pieds à son père et à son frère Roch pour aller poursuivre ses études. Il reviendra quelques années plus tard s'installer au bout du chemin du croissant, voisin du chalet de M. Janvier Charest. C'est en 1955 qu'il construit son nouveau Chalet où il s'installera à l'été 1956 avec sa femme Madeleine et ses deux jeunes enfants, Lise et Guy. C'était le début d'une grande aventure familiale!



Durant plus de 6 décennies passés au lac St-Joseph, Paul s'est impliqué dans sa communauté estivale à titre de marguillier, de conseiller municipal (1967), de commodore du Club St-Louis (1969-1970) et de commodore de la fédération de Canot-Kayak de Québec (1970-1971). Durant son passage à la direction du Club St-Louis, Paul a travaillé avec 5 autres administrateurs à sauver le club qui vivait une situation financière très difficile.

Paul Doré est considéré comme étant à l'origine du Club nautique Saint-Louis. Ce club est un organisme sans but lucratif qui a pour but de promouvoir des activités éducatives, artistiques et sportives. La première assemblée générale du Club a eu lieu dans la chapelle Saint-Louis, alors qu'Henri Giguère agissait comme président d'élection et qu'Arthur Bédard occupait la fonction de secrétaire. Plus tard, les réunions furent tenues au presbytère nouvellement construit et une trentaine de propriétaires y assistaient.

Baignade devant le chalet : Paul avec Lise et Guy

Son aventure à la fédération de canot-Kayak de Québec a été marquée par un premier championnat régional du Club St-Louis et par une écrasante domination du club de Québec au championnat Canadien à Halifax. L'embauche d'un entraîneur de renommée internationale a permis à la fédération de recruter plusieurs athlètes de haut niveau dont plusieurs ont été hébergés par des familles du Lac St-Joseph.

Paul a vécu tous ses étés au lac St-Joseph avec sa femme, ses enfants Lise, Guy, Claude et René, ses six petites-filles et ses 5 arrière petits-fils. Il s'est impliqué dans la plupart des sports et loisirs pratiqués au lac St-Joseph: tennis, natation, voile, canot-kayak, ski nautique et bridge. Il a participé à plusieurs comités et projets



Paul tenant à titre de commodore de la fédération la bannière des Championnats canadiens remportés en 1971.

Il a profité de son chalet jusqu'à la toute fin. Il est décédé le 9 juillet dernier en faisant ce qu'il aimait le plus, en travaillant sur son terrain et sur son chalet.



Le chalet de 1939, qui avait 12 pieds par 12 pieds



Photo récente de Paul devant son chalet

Avis de décès

1919-2017

Charles-Auguste de Launière



À l'hôpital St-François d'Assise, le 18 juillet 2017 à l'aube de ses 98 ans, s'est éteint entouré de l'amour de ses proches, monsieur Charles Auguste de Launière, époux de feu madame Edith Audet. Il demeurait à Québec, originaire de Chambord. Quel grand homme il fût, un livre d'histoire vient d'écrire sa dernière page. Travailleur infatigable, raconteur intarissable il fût le phare de sa famille durant toutes ces années.

Il laisse dans le deuil sa fille Michèle (Michel Lahaye) et feu France, ses petits-enfants, Jean-François (Karine Dubé), Annie (Louis Drolet), Geneviève (Eric Gauthier), Jean-Sébastien (Annie Giroux), Nancy (Martin Lachance) ses arrière-petits-enfants, Léa, Charles, Julien, Manu, Justine et Anne-Frédérique. Il laisse également dans le deuil ses frères, ses sœurs et toute la belle-famille Audet ainsi que ses neveux et nièce, cousins, cousines et ami (e)s. Une pensée particulière à Jean-Claude qui occupait une place bien spéciale dans son cœur.

Le plus grand des mercis à sa fille Michèle et son conjoint Michel pour leur dévouement le plus total envers tout les bons soins qu'ils ont su lui prodiguer durant ses dernières années. La famille remercie sincèrement, le Dr Richard Blanchette, le CLSC de la Basse-Ville (soins à domicile) ainsi que le personnel de l'hôpital St-François Dassise du B-5 et des soins palliatifs pour leurs dévouements et la qualité des soins prodigués.

M. de Launière est le grand-père de M. Jean-Sébastien Sheedy, résident du Lac-Saint-Joseph.

1930-2017

Armand Moffet



Au CHUL de Québec, le 22 juillet 2017, à l'âge de 87 ans, est décédé monsieur Armand Moffet, époux de madame Lucie Marois, fils de feu monsieur Alcide Moffet et de feu madame Maria Gingras. Il demeurait à Québec, après avoir vécu durant la majorité de sa vie à St-Romuald.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants : Daniel (Carole Boily) et Pierre (Isabelle Maranda); ses petits-enfants : François Moffet (Caroline Vachon), Marie-Pier Moffet (Jonathan Lepage), Catherine Couturier (Jérôme Dumont), Marie-Ève Couturier (Éric Turcotte), Maxim Maranda et Alexandre Maranda (Laurie-Jane Couture); ses arrière-petits-enfants : Justin, Mathilde, Rafaël et Ophélie; ses frères et sœurs : feu Louise (Gérard Côté), feu Jeanne, feu Cécile (feu

Léon Beaudoin), feu Paul (Simone Béland), Émilie (feu Gérard Petele), Annette (Albert Turcotte); ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Marois : feu Thérèse (feu Raoul Bergeron), feu Robert (Yvette Martineau), Norbert (Madeleine Boucher), Denis (Gilberte Méthot), feu Jacques, feu Gertrude (Marc-André Breton), feu Françoise (Raymond Barette), Jean-Luc et Gilles, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

M. Moffet est le père de M. Pierre Moffet, résident du Lac-Saint-Joseph.

Nous offrons nos plus sincères sympathies à ces familles.

Le Conseil municipal

Merci aux commanditaires

Les entreprises
Jean Boilard inc.



R.B.Q. : 2952-7751-51

Tirage de joints

Jean Boilard
418 955-9549
jeanboilard03@hotmail.com

327, Chemin du Croissant, Lac-Saint-Joseph (Québec) G3N 2L5

IGA SOURCES

Alain Gagné
Propriétaire



3375, rue de l'Hétière Québec (Qc) G3A 0M2	4540, route Fossambault Ste-Catherine-de-la-J.-Cartier (Qc) G3N 2T6	4250, 1ère Avenue, local 95 Québec (Qc) G1H 2S5	17010, boul. Henri-Bourassa Québec (Qc) G1G 4A5
T 418.872.4113 poste 102 C 418.575.2217 F 418.872.8411	T 418.875.1608 C 418.575.2217 F 418.875.4784	T 418.627.0660 C 418.575.2217 F 418.627.2158	T 418.628-2511 C 418.575.2217 F 418.628-7123

igadessources@bellnet.ca

TECHNO ROUTE
INFORM@TIQUE



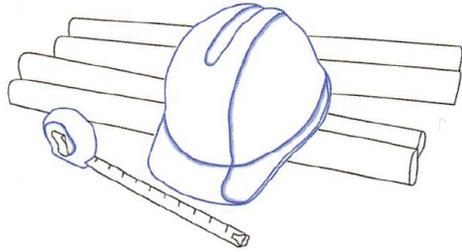
Réseau
Mise à jour
Consultation

Service à domicile sur tous systèmes informatiques
résidentiel et commercial

Marco Landry
78, rue des Dériveurs
Fossambault-sur-le-Lac
G3N 2A8

Tél.: (418) 875-0205
technoroute@webnet.qc.ca

Résident du Lac-Saint-Joseph



Services Techniques JS

418.998.8993 jean.sebastien.sheedy@gmail.com

plomberie
Jean-François Drolet
Entrepreneur spécialisé en plomberie



Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier

418 929-8894

Membre
CMMTQ
Corporation des maîtres
mécaniciens en tuyauterie
du Québec

VITRXPERT



vitres d'auto
attaches-remorques

GARAGE MARCOTTE & FILS



mécanique générale
pneu
alignement

Garage Marcotte et Fils
4669, Route De Fossambault
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier

418 875-2989
www.garagemarcotte.com

AG



ANDRÉ GARNEAU inc.
Entrepreneur Électricien

Corporation
des maîtres électriciens
du Québec

R.B.Q. 5593 8484

- Résidentiel
- Commercial
- Installation et réparation

Fossambault-sur-le-Lac
et Québec métro

Tél.: **418 875-3245**
Cell.: **418 802-7318**
andre@andregarneau.com

Dre Isabelle Baillargeon
ORTHODONTISTE



www.drebaillargeon.com
www.facebook.com/dreisabellebaillargeon

7185, Boul. Henri-Bourassa
Québec (Québec) G1H 3E3
Tél. : **418-628-0966**
Télé. : **418-628-0424**



1048, Chemin Thomas-Maher
Lac-Saint-Joseph (Québec)
G3N 0B4

Téléphone: 418-875-3355
Télécopieur: 418-875-0444
Courriel: info@villelacstjoseph.com
Site web: www.villelacstjoseph.com

BUREAU MUNICIPAL FERMÉ
LE LUNDI 4 SEPTEMBRE 2017

Calendrier des activités

Heures d'ouverture du bureau municipal
Lundi au vendredi : 8h30 à 12h00 / 13h00 à 16h30

6 août 2017 11h00	Messe de Mgr Denis Grondin et brunch	Chapelle St-Louis
11 août 2017	Dernier 6 à 8 Avec orchestre	Club Nautique St-Louis
21 août 2017 19h30	Séance du Conseil	Auberge Duchesnay
5 septembre 2017	Début de la remise des documents pour candidatures	Bureau de la Ville
21 septembre 2017—19h30	Séance du Conseil	Auberge Duchesnay
22 septembre au 6 octobre 2017 à 16h30	Dépôt des docu- ments de mise en candidature	Bureau de la Ville
2 octobre 2017 19h30	Séance du Conseil	Auberge Duchesnay
29 octobre 2017	Vote par anticipation	Auberge Duchesnay
5 novembre 2017	Jour d'élection	Auberge Duchesnay

Organismes hors territoire	
APPELSJ	418 522-0664
Bibliothèque Anne-Hébert	418-875-4758
CBJC	418 875-1120
Cercle des Fermières	418 875-3368
Chevaliers de Colomb	418 875-1119
Clinique médicale Ste-Catherine	418-875-0600
Club l'Age d'Or	418 875-3410
Club de motoneige	418 875-2650
Comité d'aide aux malades et à la mortalité	418 875-3364
Corp. Artiste et artisans de la J-C	418 875-3701
Popote Multi-services	418 845-3081
Société piste Jacques-Cartier/Portneuf	418 337-7525

VOS ÉLUS MUNICIPAUX



Michel Croteau
Maire de Ville de
Lac-Saint-Joseph

Poste vacant

District #1
Nos. civiques
2 à 134



Jacques Tessier

District #2
Nos. civiques
134 à 262



Diane Guérard

District #3
Nos. civiques
264 à 389



Claude Lessard

District #4
Nos. civiques
390 à 522



Claude Tessier

District #5
Nos. civiques
524 à 888



Clément Gignac

District #6
Nos. Civiques
890 à 1075

SPA DUCHESNAY

RÉOUVERTURE



L'ART DE LA RELAXATION

Faites escale au Spa Duchesnay, ce site rénové où vous pourrez vivre une expérience en toute intimité dans la plus belle nature.

MASSOTHÉRAPIE | BAINS NORDIQUES | SAUNA

ACCÈS AUX BAINS - seulement 27 \$* /adulte

Accès aux familles offert tous les jours, de 9 h à 12 h.

SOINS EN MASSOTHÉRAPIE - à partir de 89 \$* /personne (60 min.)

* Taxes en sus

Photo : Jonathan Robert

sepaq.com

418 875-2711, poste 4225

RÉSEAU Sépaq